

Paris, le 13 juillet 2017

Restez connecté !  
[www.apnm-marine.fr](http://www.apnm-marine.fr)

Une question ?  
[contact@apnm-marine.fr](mailto:contact@apnm-marine.fr)



<https://www.facebook.com/APNMMarine/>



[https://twitter.com/APNM\\_Marine/](https://twitter.com/APNM_Marine/)

à Madame la Ministre des armées  
14, rue Saint Dominique  
75 007 PARIS

Madame la Ministre,

A la veille de notre fête nationale qui suscite l'estime portée par la nation à ses forces armées, les représentants de la communauté militaire de la marine réunis au sein du groupement professionnel APNM-Marine, voudraient appeler votre vigilance sur leurs préoccupations en termes de condition militaire et d'attention portée aux différents organes de la concertation « renouvelée ».

Le **ralentissement généralisé des carrières** militaires, dû aux lourdes déflations d'effectifs, aux reports des limites d'âge et à l'incompréhensible politique de dépyramidage, est une lourde préoccupation pour les militaires. Des corrections sont possibles et nécessaires, au-delà de l'application du Parcours Professionnel Carrière et Rémunération (PPCR) qui risque au contraire de s'accompagner d'un préjudiciable rééchelonnement des carrières.

La **réforme du soutien** a eu également de lourdes conséquences sur notre capacité à mener efficacement nos missions, malgré un dévouement et une abnégation exceptionnelle de l'ensemble de la communauté militaire. Néanmoins la motivation et le moral de ceux qui restent s'émeussent, et les armées n'arrivent plus à recruter pour compenser les départs.

La suractivité opérationnelle et le manque d'effectifs rendent de plus en plus difficile la prise normale des jours de permissions. APNM-Marine demande à ce qu'un **Plan d'épargne permissions** (PEP) puisse être mis en place en incluant une part de monétarisation ou de valorisation différée au travers de la retraite additionnelle de la fonction publique (RAFP).

Dans ce contexte de dégradation continue de la condition militaire, les difficultés de logement, d'obtention de places en crèche et d'emploi pour le conjoint rendent plus lourdes les contraintes de mobilité des militaires et font augmenter le nombre de « célibataires géographiques », en particulier en région parisienne. A la demande du Conseil de la fonction militaire de la marine (CFMM) soutenue par le Conseil supérieur de la fonction militaire (CSFM) nous avons travaillé sur un **grand projet d'hébergement social à Paris**. Ce pourrait être une magnifique occasion, économiquement équilibrée et raisonnable, qui donnerait une orientation sociale forte à votre ministère. Nous nous tenons naturellement à votre disposition pour vous le présenter.

Nous voudrions insister aussi sur une autre mesure emblématique qui pourrait rapidement apporter une nécessaire dynamique sociale à votre ministère. Les militaires d'armées différentes et affectés sur le même site ne bénéficient aujourd'hui pas des mêmes **conditions d'alimentation** ; ce qui génère injustice et incompréhension. En s'appuyant sur la pleine disponibilité requise par le statut, un simple arrêté reconnaissant la nécessité de prendre un repas de service en uniforme sur site militaire peut justifier sa prise en charge budgétaire. Ce serait une grande avancée attendue depuis des années.

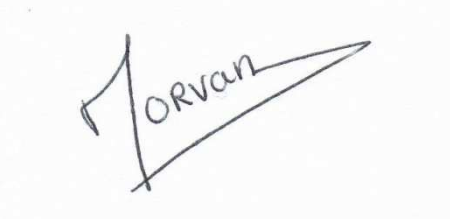
Voulue par la Loi du 28 juillet 2015 en complément des différents organismes du dialogue interne, les associations professionnelles nationales de militaires (APNM), seules dotées d'une personnalité juridique libre et indépendante, se veulent constructives et forces de proposition. **Nous comptons sur votre attention à leur égard** pour soutenir leur montée en puissance et nous aider, conformément à nos statuts, à nous montrer efficaces et loyaux au travers de notre objet social de valoriser la condition militaire.

Au plan législatif, nous souhaitons en particulier contribuer, au sein des réseaux de la concertation renouvelée, aux travaux sur les futures dispositions législatives sur la **citoyenneté des militaires**, et leur légitime participation à la vie de la cité.

Dans l'attente des échanges que nous pourrions initier et partager avec vous, nous vous prions d'agréer, madame la Ministre, l'expression de notre haute et respectueuse considération.

La présidence collégiale d'APNM-Marine :

QM1 Fanny Morvan

Handwritten signature of Fanny Morvan in black ink, featuring a stylized 'M' and 'ORVAN'.

MJR Brice Lecat

Handwritten signature of Brice Lecat in black ink, featuring a large, flowing 'L' and 'ECAT'.

CV Dominique de Lorgeril

Handwritten signature of Dominique de Lorgeril in black ink, featuring a large 'L' and 'ORGERIL'.

COPIES :

- Monsieur le président de la commission de la défense de l'Assemblée nationale ;
- Monsieur le président de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées du Sénat ;

COPIES NUMERIQUES :

- Monsieur le président du haut conseil d'évaluation de la condition militaire (HCECM) ;
- Monsieur l'Amiral chef d'état-major de la Marine (CEMM) ;
- Monsieur le secrétaire général du conseil de la fonction militaire (CSFM) ;
- Monsieur le secrétaire général du conseil de la fonction militaire Marine (CFMM) ;
- Direction des ressources humaines du ministère de la Défense (DRH-MD).